



Destiné aux médias canadiens uniquement

## Sanofi retourne les droits de commercialisation d'Allerject® (épinéphrine injectable, USP) à kaléo

**Laval, Qc. – 23 février 2016** - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) a annoncé aujourd'hui que l'entente de licence et de développement conclue par Sanofi et kaléo, entreprise anciennement connue sous le nom d'Intelliject Inc. qui a mis au point Auvi-Q® et Allerject® (épinéphrine injectable, USP), sera résiliée ultérieurement cette année. Au moment de la résiliation, tous les droits américains et canadiens seront restitués à kaléo. Sanofi discute actuellement avec kaléo à propos des termes de la résiliation et d'un plan pour une transition harmonieuse. kaléo évaluera les dates ainsi que les options possibles pour le retour d'Allerject® sur le marché canadien.

La décision de restituer les droits d'Allerject® cadre avec le processus de transformation continue entrepris par Sanofi et qui vise à se concentrer sur les domaines thérapeutiques essentiels de ses cinq unités commerciales mondiales : Diabète et maladies cardiovasculaires, Médecine générale et marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Merial. Sanofi Canada terminera le processus de rappel volontaire à l'échelle nationale annoncé le 28 octobre 2015. Pour plus de renseignements sur le rappel volontaire, veuillez consulter le site [allerject.ca](http://allerject.ca).

### Renseignements importants sur la sécurité Indication

Les auto-injecteurs Allerject® sont indiqués pour le traitement d'urgence des réactions anaphylactiques chez les patients que l'on juge exposés à un risque accru d'anaphylaxie, dont ceux qui ont déjà subi une réaction anaphylactique.

### Renseignements importants sur l'innocuité

Allerject est destiné à l'auto-administration immédiate (ou avec l'aide d'un soignant) et ne remplace pas les soins médicaux d'urgence. Après l'avoir utilisé, obtenez immédiatement des soins médicaux. Chaque auto-injecteur Allerject contient une dose unique d'épinéphrine. **Allerject ne doit être injecté que dans la face externe de la cuisse. NE PAS L'INJECTER DANS LA FESSE OU PAR VOIE INTRAVEINEUSE.** Si vous injectez accidentellement Allerject dans une autre partie du corps, obtenez immédiatement des soins médicaux. L'épinéphrine doit être utilisée avec prudence si vous avez une maladie du cœur ou si vous prenez certains médicaments pouvant causer des symptômes cardiaques (liés au cœur).

**Si vous prenez certains médicaments, l'épinéphrine pourrait provoquer des effets indésirables graves, voire mortels.** Assurez-vous de dire à votre médecin tous les médicaments que vous prenez, en particulier les médicaments pour le traitement de l'asthme. Les effets secondaires peuvent être plus marqués chez les patients présentant certaines affections ou prenant certains médicaments, y compris ceux contre l'asthme, les allergies, la dépression, une maladie de la thyroïde, la maladie de Parkinson, le diabète, l'hypertension et une maladie cardiaque.

Les principaux effets indésirables sont les suivants : accélération de la fréquence cardiaque, battements cardiaques plus forts et irréguliers, transpiration, nausées et vomissements, difficulté à respirer, pâleur, étourdissements, faiblesse ou tremblements, maux de tête, forte inquiétude, nervosité ou anxiété. Ces effets indésirables se résorbent rapidement, particulièrement au repos.

Nous vous encourageons à signaler les effets indésirables des médicaments d'ordonnance.



Au Canada, veuillez téléphoner au 1-866-234-2345 ou visiter le site <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/report-declaration/index-fra.php>.

Veuillez cliquer [ici](#) (Canada) pour obtenir tous les renseignements thérapeutiques.

### À propos de Sanofi Canada – [www.sanofi.ca](http://www.sanofi.ca)

Sanofi est un chef de file mondial du secteur des soins de santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques axées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine des soins de santé, dont la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les médicaments novateurs, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi au Canada comprend les unités Diabète et maladies cardiovasculaires, Médecine générale, produits établis et soins de santé grand public, Sanofi Pasteur (vaccins), Sanofi Genzyme (maladies rares, sclérose en plaques et oncologie) et Merial (santé animale). Ensemble, elles emploient plus de 1 700 personnes. En 2014, les sociétés Sanofi ont investi 130,5 millions de dollars dans la recherche et le développement au Canada, créant ainsi des emplois, stimulant l'activité économique et offrant des perspectives dans tout le pays.

### À propos de Sanofi US

Sanofi est un chef de file mondial du secteur des soins de santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques axées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine des soins de santé, dont la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les médicaments novateurs, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi est une société de portefeuille regroupant plusieurs entités qui opère aux États-Unis sous le nom de Sanofi US. Pour plus d'informations sur Sanofi US, visitez les sites web <http://www.sanofi.us> et <http://www.news.sanofi.us/social-media> ou composez le 1-800-981-2491.

### Déclarations prospectives

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives telles que définies par la version amendée du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations, ainsi que leurs hypothèses fondamentales, énoncés afférents aux plans, objectifs, intentions et attentes se rapportant aux résultats financiers, événements, opérations, services, développement et potentiel des produits à venir; et des énoncés à l'égard des performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont plusieurs sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'autres options thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des occasions de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel sur le formulaire 20-F de Sanofi pour l'année se terminant le 31 décembre 2012. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ou modifier les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable.*

---

### Relations médias Canada :

Catherine Cunningham

Tél : 514-956-6120

[catherine.cunningham@sanofi.com](mailto:catherine.cunningham@sanofi.com)